

Document Technique d'Application

Référence Avis Technique **9/11-930_V2**
Annule et remplace l'Avis Technique 9/11-930_V1

*Cloison de distribution et
de doublage de mur
Distribution partition wall
and wall lining*

Systeme Déco

Relevant des normes

NF EN 520
NF EN 13963
NF EN 14195

Titulaire :

Société ETEX France Building Performance
500, rue Marcel Demonque
Zone du Pôle Technologique Agroparc
FR-84915 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 0825 000 013
Fax : 04 32 44 40 45
E-mail : conseilpro@siniat.com
Internet : www.siniat.com

Groupe Spécialisé n°9

Cloisons, doublages et plafonds

Publié le 30 janvier 2020



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques
d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : www.ccfat.fr

Le Groupe Spécialisé n°9 « Cloisons, doublages et plafonds » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 13 juin 2017 la demande relative aux procédés de cloisons distributives et de doublage SINIAT « Système DECO » présentée par la société ETEX France Building Performance. Il a formulé, sur ce procédé, l'Avis Technique ci-après. Cet avis annule et remplace l'avis Technique 9/11-930. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne.

1. Définition

1.1 Description succincte

Système permettant la réalisation d'ouvrages intérieurs de cloisons, ou d'habillages verticaux et horizontaux réalisés à l'aide :

- de plaques de parement :
 - PREGYPLAC DECO BA13, BA18
 - PREGYDRO DECO BA13, BA18
 - SYNIA DECO 2x2BA13
 - PREGYTWIN DECO BA25 S
 - PREGYTWIN HYDRO DECO BA25 S
- d'un enduit de traitement des joints de la gamme PREGYDECO :
 - enduit en pâte PREGYDECO PE
 - enduit en poudre PREGYDECO commercialisé dans deux variantes : Enduit PREGYDECO 2h30 et Enduit PREGYDECO 4h00

Ce système permet de donner à l'ensemble de l'ouvrage une couleur blanche homogène. Il permet aux ouvrages ainsi réalisés de recevoir sans effectuer d'opération d'impression préalable les finitions usuelles moyennant les autres travaux préparatoires complémentaires éventuels propres au type de finition considéré.

1.2 Mise sur le marché

En application du Règlement (UE) n° 305/2011, les produits suivants font l'objet de déclaration des performances (DdP) établie par la Société SINIAT :

- Les plaques de plâtre PREGYPLAC DECO, PREGYDRO DECO et SYNIA DECO sont conformes à la norme NF EN 520.
- Les plaques de plâtre PREGYTWIN DECO et PREGYTWIN HYDRO DECO sont conformes à la norme NF EN 14190.
- Les enduits PREGYDECO PE, PREGY DECO 2h30 et 4h, ainsi que la bande papier SINIAT sont conformes à la norme NF EN 13963.

Les produits visés ci-dessus sont conformes aux DdP établies par le fabricant et sont identifiées par le marquage CE.

1.3 Identification des éléments

Les produits mis sur le marché portent le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA des normes NF EN 520, NF EN 14190, NF EN 13963.

1.31 Plaques de plâtre

Les plaques de plâtre visées à l'article 3.1 du Dossier Technique établi par le Demandeur (DTED)¹ sont identifiables par un marquage complémentaire conforme aux exigences de la marque «NF plaques de plâtre» (NF 081).

Ces plaques de plâtre sont identifiées au dos par un marquage comportant notamment leur référence commerciale suivie de la date de fabrication.

1.32 Matériaux de jointolement

Les systèmes de traitement des joints entre plaques de plâtre visées à l'article 3.14 du DTED bénéficient de certificats de marque QB. Les enduits sont identifiables par un marquage complémentaire conforme aux exigences de la marque « Système de traitement des joints entre plaques en plâtre » (QB 06).

La bande est identifiable par le logo SINIAT sur cylindre central et le repère SI imprimé sur les faces internes des bandes.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Réalisation d'ouvrages de cloisons, doublages de murs ou plafonds avec le système DECO dont les conditions de conception (hauteurs maximales acceptées) et de mise en œuvre sont celles visées dans :

- la norme NF DTU 25-41
- la norme NF DTU 25-42
- et celles visées dans les Avis Techniques et Documents Techniques d'Application en vigueur ou en cours de révision, formulés sur les procédés de la Société SINIAT référencés ci-après à la date du présent examen :
 - Cloisons SINIAT PREGYFAYLITE : Avis Technique 9/14-1001 ;
 - Cloisons séparatives SINIAT PREGYMETAL S : Document Technique d'Application 9/11-922*V1 (en cours de révision) ;
 - Cloisons séparatives SINIAT PREGYMETAL S-SL SLA : Document Technique d'Application 9/11-923 (en cours de révision) ;
 - Cloisons distributives SINIAT PREGYMETAL : Document Technique d'Application 9/11-931 (en cours de révision) ;
 - Système SINIAT PREGYMETAL BA18 S, BA25 S : Document Technique d'Application 9/12-962*V1 ;
 - Doublage SINIAT PREGYMETAL plaques épaisses BA18, BA18 S et BA25 S : Avis Technique 9/16-1038 ;
 - Système SINIAT PREGYMETAL TWIN BA18S et BA25S : Document Technique d'Application N°9/13-975*V1 (en cours de révision).

Dans le cas des locaux classés EB+ privés et EB+ Collectifs, on utilisera les plaques PREGYDRO DECO ou PREGYTWIN HYDRO DECO. Les dispositions de mise en œuvre sont visées dans les Documents Techniques d'Application « Système PREGYDRO pour locaux EB+ collectifs » n°9/16-1048.

2.2 Appréciation sur le système

2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Stabilité

L'utilisation du système DECO en lieu et place des plaques et enduits visés dans les procédés cités à l'article 2 du Dossier Technique, n'est pas de nature à remettre en cause la stabilité des ouvrages réalisés avec ce système.

Sécurité au feu

La convenance sur les ouvrages réalisés avec le système DECO du point de vue de la sécurité au feu est à examiner d'après leur masse combustible et le degré d'inflammabilité des parements en fonction des divers règlements applicables aux locaux considérés.

Le classement en réaction au feu des plaques de plâtre DECO de la société SINIAT est A2s1d0 (cf. Dossier Technique - « Résultats expérimentaux »).

Pour l'examen de la conformité, il convient de se reporter aux procès-verbaux d'essais de référence de résistance au feu mentionnés dans les Avis Techniques et Documents Techniques d'Application en vigueur référencés dans le présent Document, pour une définition précise des ouvrages testées, des constituants assemblés ainsi que des limites admises et la date de validité.

Isolation acoustique

Il est rappelé que la satisfaction aux exigences d'isolement acoustique, notamment celles réglementaires fixées pour les habitations et les ERP, ne dépend pas que de l'ouvrage de cloisons, mais également de la conception des ouvrages sur lesquels elle vient se raccorder et de la conception des raccordements ou liaisons.

Pour l'examen de la conformité d'un bâtiment vis-à-vis de la réglementation acoustique en vigueur (arrêtés du 30 juin 1999 relatif aux bâtiments d'habitation, du 25 avril 2003 relatif aux hôtels, établissements d'enseignements, et établissements de santé), il est

¹ DTED : Dossier Technique établi par le Demandeur

nécessaire de se référer aux Avis Techniques et Documents Techniques d'Application en vigueur référencés dans le présent Document.

Isolation thermique

Aucune performance d'isolation thermique n'est visée par le présent document.

Finitions-aspect

Les plaques PREGYDECO, PREGYDRO DECO, SIGNA DECO 2x2 BA et PREGYTWIN DECO y compris le traitement des joints réalisé avec l'enduit de la gamme PREGYDECO (enduit en pâte PREGYDECO PE et enduit en poudre PREGYDECO dans une des deux variantes : 2h30 – 4 h) ont un comportement équivalent à celui des plaques standard traitées avec une impression avant mise en peinture.

Autres qualités d'aptitude à l'emploi

Les résultats obtenus aux essais montrent un comportement satisfaisant des systèmes de traitement de joints.

Les constitutifs du système DECO permettent de réaliser des ouvrages, d'aspect satisfaisant, aptes à recevoir les finitions usuelles moyennant les travaux préparatoires classiques en matière de plaques de plâtre (cf. NF DTU 59-1 « Travaux de peinture des bâtiments » de juin 2013 et norme NF DTU 59-4 (référence P 74-204) « mise en œuvre des papiers peints et revêtement muraux » sans nécessité de la couche d'impression.

Dans le cas de finition par carrelage ou par revêtement plastiques, il convient de se reporter aux documents visés à 6.3 et 6.4 du DTED.

Données environnementales²

Les produits plaques PREGYPLAC DECO, SYNIA DECO et les enduits PREGYDECO du Système DECO, font l'objet de Déclaration Environnementale (DE) individuelle selon la norme NF EN 15804 + A1 et XP P01-064/CN.

Ces DE ont fait l'objet d'une vérification par tierce partie selon le programme de déclarations environnementales et sanitaires INIES et sont déposées sur le site : www.declaration-environnementale.gouv.fr.

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

Il est rappelé que les DE n'éntrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Les constitutifs du système DECO ne disposent pas de Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur du procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

2.22 Durabilité - entretien

Compte-tenu des limitations d'emploi des constitutifs Système DECO définies dans le Dossier Technique, on peut escompter un comportement global équivalent à celui des ouvrages traditionnels ou par les Avis Techniques et Documents Techniques d'Application visés sous réserve que soient respectées les dispositions particulières de mise en œuvre définies à l'article 5 du DTED.

Décollement du papier peint

- Décollement à la vapeur

Les essais réalisés ont mis en évidence qu'après 2 opérations de détapissage, il n'y avait pas de désordre d'aspect de surface constaté. Les premières remarques apparaissent après le 3^{ème} cycle sur les plaques DECO revêtues d'un papier peint léger avec un début 3blanche constatés apparaissent après le 4^{ème} cycle.

Le traitement du joint n'est pas dégradé après deux opérations de décollement à la vapeur.

- Décollement par décapage chimique

Les essais réalisés ont mis en évidence qu'après 4 opérations de détapissage « chimique », il n'a pas été constaté d'arrachement de la couche blanche de la plaque. Les premiers arrachements ont été constatés sur papier peint léger après le 5^{ème} cycle, sur papier vinyle lourd quelques traces de lame visible pour le 5^{ème} cycle.

Le traitement avant réfection de la finition peut être limité à un enduisage partiel ; le traitement de joint n'est pas dégradé par le décapant chimique qui a été utilisé.

Lavabilité

Des essais de lavabilité montrent un comportement sensiblement meilleur que celui de systèmes classiques auxquels il se substitue.

Tenue aux Ultra-Violets (U.V.)

La résistance au rayonnement U.V. est sensiblement meilleure que celle des systèmes standard tant sur la plaque DECO que sur le joint traité à l'enduit PREGYDECO PE.

Revêtements céramiques

Les résultats obtenus aux essais font ressortir des niveaux d'adhérence au moins équivalents à ceux obtenus sur des plaques standard traditionnelles.

2.23 Fabrication et contrôle

L'autocontrôle systématique dont font l'objet les constituants du Système DECO, assorti d'un suivi exercé par un organisme tiers, permet d'assurer une constance convenable de leur qualité.

Cet Avis est notamment basé sur les suivis par un organisme tiers certificateur dont les prescriptions sur les matériaux figurent dans l'article 2.31 du présent Avis.

Cet Avis ne vaut que pour les fabrications des éléments constitutifs du « Système DECO » pour lesquelles les autocontrôles et les modes de vérifications mentionnés à l'article 2.31 sont effectifs.

2.24 Mise en œuvre

Elle ne présente pas de difficulté particulière pour des entreprises familiarisées avec les techniques propres aux ouvrages traditionnels précités.

2.3 Prescriptions Techniques

2.31 Conditions de fabrication et de contrôles

a - Plaques de plâtre du système DECO

Les plaques de plâtre PREGYPLAC DECO BA13 et BA18, PREGYDRO DECO BA13 et BA18, SYNIA DECO 2x2BA13, doivent provenir d'un centre de fabrication de la Société ETEX France Building Performance, répondre aux spécifications des caractéristiques de plaques du référentiel NF Plaques de plâtre (NF 081) et faire l'objet de contrôles tels que définis dans ce référentiel de certification et dont les modalités d'essais sont celles définies dans ce même document.

Les plaques PREGYTWIN DECO BA25S et PREGYTWIN HYDRO DECO BA25S font l'objet de suivi exercé par un organisme tiers basé sur celui demandé dans le cadre de la marque NF Plaques de plâtre (NF 081), les caractéristiques des plaques sont celles définies dans l'Avis Techniques 9/13-975 en vigueur et les caractéristiques complémentaires définies à l'article 4.2 du Dossier Technique.

Le fabricant doit exercer par ailleurs sur ces fabrications un contrôle permanent en usine sur le carton spécial selon ses propres spécifications sur les caractéristiques visés à l'article 4.1 du DTED.

b - Système de traitement des joints PREGYDECO

Les systèmes de traitement des joints visés à l'article 3.5 du Dossier Technique, doivent provenir d'un centre de fabrication de la Société ETEX France Building Performance, répondre aux spécifications indiquées dans le référentiel QB « Système de traitement des joints entre plaques de plâtre » (QB 06) et faire l'objet de contrôles tels que définis dans le référentiel de certification. Les modalités d'essais sont celles définies dans ce même document.

Les caractéristiques complémentaires certifiées ou suivies dans le cadre du référentiel QB en « usage élargi » selon le présent document doivent être conformes aux spécifications du tableau 1 du DTED.

2.32 Conditions de mise en œuvre

Les produits doivent être stockés à l'abri de l'humidité.

L'enduit ne doit pas être utilisé par temps froid (température de l'air inférieure à 5°C).

Les travaux de finition ne peuvent intervenir qu'après un délai suffisant (environ 7 jours) pour permettre un séchage convenable des ouvrages au droit des joints.

² Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

2.33 Application des finitions

Mise en peinture

Il est rappelé, que le système DECO, même s'il évite l'exécution de la couche d'impression, ne dispense pas des travaux préparatoires nécessaires à l'état de finition recherché notamment en finition de type B et A (cf. tableau 3 de la norme NF DTU 59-1).

De la même manière, les préparations nécessaires à des finitions spécifiques de type laque mate ou brillante par exemple, doivent être respectées (cet état de finition spécifique ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché, cf. art. 3.2 b et d de la norme NF DTU 59-1 partie 2 (CCS)).

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 31 août 2023

*Pour le Président du Groupe
Spécialisé n°9*

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Le système DECO a déjà fait l'objet d'une Evaluation Technique et d'un Avis Technique formulé sous le n°9/04-792*V1.

Les modifications apportées depuis la formulation de l'Avis Technique concernent :

- La modification du domaine d'emploi,
 - Retrait des complexes PREGYSTYRENE (Std, Th, SB et SB Th), PREGYRETHANE et PREGYROCHE,
 - Ajout du système PREGYMETAL BA18S et B25S.
- Plaques :
 - retrait des plaques de 9,5 mm d'épaisseur,
 - ajout des largeurs de 600 et 900 mm,
 - augmentation de la longueur maximale des éléments de 3,60 à 4,00 m,
- Mise à jour des résultats expérimentaux concernant la réaction au feu des produits.

Les produits mis en œuvre dans le système DECO (plaques et matériaux de jointoiement) font l'objet de contrôles internes régulièrement surveillés par le CSTB dans le cadre des certifications visées dans le Dossier Technique.

Le nom du titulaire a été modifié ainsi que le nom du procédé.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n°9

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Principe

Système permettant la réalisation d'ouvrages intérieurs de cloisons, ou d'habillages verticaux et horizontaux réalisés à l'aide :

- de parement en plaques :
 - PREGYPLAC DECO BA13, BA18
 - PREGYDRO DECO BA13, BA18
 - SYNIA DECO 2x2BA13
 - PREGYTWIN DECO BA25S
 - PREGYTWIN HYDRO DECO BA25S
- d'un enduit de traitement des joints de la gamme PREGYDECO :
 - enduit en pâte PREGYDECO PE
 - enduit en poudre PREGYDECO commercialisé dans deux variantes :
 - Enduit PREGYDECO 2h30
 - Enduit PREGYDECO 4h00

Ce système permet de donner à l'ensemble de l'ouvrage une couleur blanche homogène. Il permet aux ouvrages ainsi réalisés de recevoir sans effectuer d'opération d'impression préalable les finitions usuelles moyennant les autres travaux préparatoires complémentaires éventuels propres au type de finition considéré.

2. Domaine d'emploi

Le domaine d'emploi et les hauteurs maximales d'emploi sont ceux visés dans :

- la norme NF DTU 25-41 ;
- la norme NF DTU 25-42 ;
- les Avis Techniques et Documents Techniques d'Application formulés sur les procédés de la Société ETEX France Building Performance référencés ci-après et valides à la date du présent examen ou en cours de révision :
 - Cloisons SINIAT PREGYFAYLITE : Avis Technique 9/14-1001,
 - Cloisons séparatives SINIAT PREGYMETAL S : Document Technique d'Application 9/11-922*V1 (en cours de révision),
 - Cloisons séparatives SINIAT PREGYMETAL SL SLA : Document Technique d'Application 9/11-923 (en cours de révision),
 - Cloisons distributives SINIAT PREGYMETAL : Document Technique d'Application 9/11-931 (en cours de révision),
 - Cloisons distributives SINIAT PREGYMETAL BA18 S, BA25 S : Document Technique d'Application 9/12-962*V1,
 - Doublage SINIAT PREGYMETAL plaques épaisses BA18, BA18 S et BA25 S : Avis Technique 9/16-1038 ;
 - Système SINIAT PREGYMETAL TWIN BA18S et BA25S : Document Technique d'Application N°9/13-975*V1 (en cours de révision) ;
- et dans le cas des locaux classés EB+ privatifs et EB+ Collectifs, on utilisera les plaques PREGYDRO DECO ou PREGYTWIN HYDRO DECO BA25 S ; les dispositions de mise en œuvre sont visées dans les Documents Techniques d'Applications Système PREGYDRO pour locaux EB+ collectifs n°9/16-1048.

3. Matériaux

3.1 Plaques

Les plaques de plâtre PREGYTWIN DECO et PREGYTWIN HYDRO DECO sont conformes à la norme NF EN 14190.

Les plaques PREGYPLAC DECO, PREGYDRO DECO, PREGYTWIN DECO, PREGYTWIN HYDRO DECO et SYNIA DECO comportent un parement spécial dispensant de l'application de la couche d'impression lors des travaux de finition.

Les plaques PREGYPLAC DECO et PREGYTWIN DECO et leurs versions HYDRO présentent deux bords amincis longitudinaux et deux bords droits transversaux.

Les plaques SYNIA DECO présentent 4 bords amincis. Les deux bords transversaux comportent un amincissement repéré par un marquage en bout de plaque sur le parement extérieur.

Les plaques de plâtre PREGYPLAC DECO, PREGYDRO DECO et SYNIA DECO sont conformes à la norme NF EN 520 et aux spécifications complémentaires de la norme NF DTU 25-41 partie 1-2 (CGM). Elles font l'objet d'une certification qui est matérialisée par la marque NF Plaques de plâtre. La marque de certification atteste de la conformité de ces plaques aux spécifications rappelées ci-après.

Les modalités d'essais et les fréquences de contrôles sont définies dans les Règles de Certification NF 081.

Les dimensions des plaques de plâtre sont les suivantes :

- Épaisseurs : 12.5 et 18 et 25 mm
- Largeurs : 900, 1200 mm
- Longueur maximale : 4,00 m

3.2 Les vis

Les vis PREGY répondent aux spécifications de la norme NF DTU 25-41 P1-2 (CGM).

Vis pour fixation de plaques de plâtre sur ossature métallique

- Réf. PREGY TF 212 ULTRA
Longueurs : 25 - 35 - 45 - 55 et 70 mm
- Réf. PREGY TT 221
Longueurs : 25 - 35 - 45 - 55 et 70 mm

Vis pour fixation de plaques de plâtre sur plaques de plâtre

- Réf. PREGY TF 233
Longueur : 45 mm

Vis pour assemblage des ossatures

- Réf. PREGY RT 421
Longueur : 13 mm

3.3 Complexes d'isolation en plaques de plâtre

Les complexes d'isolation fabriqués en plaques de plâtre DECO visés dans le présent dossier technique sont les références suivantes :

- PREGYTHERM DECO BA13
- PREGYTHERM HYDRO DECO BA13
- PREGYMAX DECO BA13
- PREGYMAX HYDRO DECO BA13

3.4 Panneaux de cloisons préfabriqués en plaques de plâtre à âme cellulaire en carton

Les panneaux de cloisons préfabriqués en plaques de plâtre DECO à âme cellulaire en carton visés dans le présent dossier technique portent les références suivantes :

- Prégyfaylite Déco
- Prégyfaylite Hydro Déco

3.5 Matériaux de jointoiment

Les systèmes de traitement de joint sont constitués des enduits PREGYDECO 2h30 ou 4h et PREGYDECO PE de la société ETEX France Building Performance associés à la bande à joint SINIAT.

3.5.1 Enduits

Ces enduits sont conformes à la norme NF EN 13963 et aux spécifications complémentaires définies le DTU 25 41 P1-2 (CGM).

Les systèmes de traitements des joints font l'objet d'une certification qui est matérialisée par la marque QB « Système de traitement des joints entre plaques de plâtre ».

Cette marque atteste de la conformité des enduits aux spécifications complémentaires de la norme NF DTU 25-41 partie 1-2 (CGM).

Les certificats sont disponibles sur le site : <http://evaluation.cstb.fr>
Les caractéristiques des enduits sont définies dans le tableau 1.

Tableau 1 - Caractéristiques des enduits PREGY

Type d'enduit et définition	Temps d'emploi	Taux de gâchage e/p	Pouvoir rétenteur d'eau	Conditionnement
PREGYDECO PE Enduit pâte	-	-	> 95 %	Seaux de 5, 12 et 25 kg
PREGYDECO 2h30, 4h Enduit poudre	2h30 4h	40 à 42 %	> 91 %	Sac de 25 kg

3.52 Bandes à joints

Les bandes à joints sont conformes à la norme NF EN 13963 et aux spécifications complémentaires définies dans la norme NF DTU 25-41 P1-2 (CGM).

Seules sont visées les bandes à joints papier SINIAT associées aux enduits PREGYDECO. Elles répondent aux spécifications suivantes :

- Largeur (mm) : 52 ± 2 ;
- Epaisseur (mm) : $0,23 \pm 0,03$;
- Traitement de surface : meulage des bords et perforation mécanique par aiguilles ou par étincelles électriques ;
- Pré pliage dans l'axe de la bande.

Les autres caractéristiques de la bande : expansion sens longitudinal au mouillage, indice de Cobb et cohésion sont conformes aux spécifications du référentiel QB « Système de traitement des joints entre plaques de plâtre ».

Identification

- Sur cylindre central : Logo SINIAT
- Sur les faces internes des bandes : repère SI imprimé tous les 40 cm environ
- Sur chaque boîte de bandes : numéro du lot et marquage CE

Conditionnement

- Bandes pour joints : rouleau de 150 m et rouleau de 23 m
- Bandes de renfort d'angle : rouleau de 30 m

4. Fabrication et contrôles

4.1 Fabrication des plaques DECO

Elle est réalisée dans les usines de Saint Loubès, Carpentras et Auneuil par la Société ETEX France Building Performance.

Le carton spécial de parement fait l'objet des contrôles suivants :

- résistance longitudinale et transversale
- absorption d'eau
- cohésion inter-feuilles
- épaisseur
- étanchéité
- test de blancheur

Dans le cas des plaques SYNIA DECO 2x2BA13, les bords amincis transversaux sont réalisés en continu sur la chaîne de fabrication par un procédé breveté. Ce procédé qui ne comporte aucune intervention après le durcissement du plâtre, n'affecte pas l'homogénéité de la structure du cœur des plaques.

4.2 Contrôles sur plaques DECO

Les plaques PREGYPLAC DECO, PREGYDRO DECO, et SYNIA DECO 2x2 BA13 font l'objet de contrôles conformes à ceux demandés dans le cadre de la marque NF (conformité à la norme EN 520 et aux Règles de certification NF 081).

Les contrôles portent sur :

- caractéristiques géométriques : épaisseur, longueur, largeur, équerrage,
- caractéristiques physiques,
- résistance en flexion,
- déformation sous charge,
- dureté superficielle.
- Test de blancheur

4.3 Fabrication des enduits

4.31 Enduit PREGYDECO PE

Description de la fabrication

Les ajouts poudre sont prémélangés avec une partie des charges de façon à obtenir une solution mère.

Le malaxage est réalisé dans un mélangeur à pales d'une capacité de 1800 litres environ.

L'eau, la charge principale et la solution mère sont dosés automatiquement et introduits dans le mélangeur. Les ajouts liquides sont pré-pesés automatiquement et ajoutés dans le mélangeur à différents stades de la préparation.

Le temps de mélange est de 20 à 30 minutes. La pâte est extraite du mélangeur par pompage et conditionnée en seaux.

Contrôle

a) Contrôles des matières premières

Les contrôles sont effectués à chaque livraison et portent sur :

- charges : granulométrie,
- ajouts : contrôle par reconstitution du produit fini.

b) Contrôles sur le produit fini

Avant conditionnement :

Consistance et aspect de la pâte (absence de grumeaux) vérifié actuellement à chaque mélange.

Après conditionnement :

- Un prélèvement est effectué tous les 5 mélanges, sur lequel est contrôlée la viscosité.
- Un prélèvement est effectué toutes les 20 tonnes sur lequel sont contrôlées les caractéristiques suivantes :
 - masse volumique ;
 - rétention d'eau ;
 - pH ;
 - extrait sec ;
 - fissuration sur coin 2 mm ;
 - absorption goutte d'eau ;
 - indice de blancheur et de jaune.

4.32 Enduit PREGYDECO

Description de la fabrication

Les charges et constituants principaux sont pesés et introduits dans le mélangeur.

Les constituants secondaires sont prémélangés sous forme d'une solution mère qui est ensuite pesée et introduite dans le mélangeur.

Poids du mélange : 2000 Kg

Temps de mélange : 15 minutes

Contrôles

a) Contrôle des matières premières :

- Plâtre : contrôle régulier du temps de prise, de la finesse et de la demande en eau
- Charges : réception des contrôles des fournisseurs sur la granulométrie et la densité
- Ajouts : contrôle de granulométrie à réception

b) Contrôles sur le produit fini (tous les 10 mélanges) :

- Sur la poudre : densité apparente
- sur la pâte gâchée :
 - masse volumique et aspect ;
 - viscosité ;
 - rétention d'eau ;
 - temps de prise ;
 - indice de blancheur et de jaune.

5. Mise en œuvre

5.1 Pose des plaques du système DECO

On se reportera :

- soit aux prescriptions définies dans les normes NF DTU 25-41 et NF DTU 25-42
- soit aux prescriptions définies dans les Avis Techniques concernés qui sont visés à l'article 2 du présent Dossier Technique.

Dans le cas de réalisation de plafonds avec des plaques SYNIA DECO 4 BA, compte tenu des 4 bords amincis des plaques, les dispositions prévues à l'article 6.2.2.4 de la norme NF DTU 25-41 visée ci-dessus, ne sont pas à appliquer. Il n'est pas donc nécessaire de relever les ossatures pour minimiser la surépaisseur créée par les joints en raison de la présence des 4 bords amincis. Le bord aminci transversal est visible sur la face nue après vissage de la plaque, leur largeur est supérieure pour faciliter le croisement des joints.

5.2 Cas particulier de la pose des plaques hydrofugées

On se reportera aux dispositions prévues formulées dans le Document Technique d'Application Système SINIAT PREGYDRO pour locaux EB+ collectifs n°9/16-1048.

5.3 Traitement des joints entre plaques

5.3.1 Remplissage et collage de la bande

Le traitement des joints est réalisé suivant la technique enduit associé à la bande SINIAT, à l'aide :

- de l'enduit PREGYDECO PE prêt à l'emploi
- ou
- de l'enduit PREGYDECO dans l'une de ses variantes (2h30, 4h00).
- Les têtes de vis sont également recouvertes d'une couche d'enduit.

5.3.2 Couche de finition des joints

a) Vérification du support

Il convient de vérifier que la réalisation du traitement des joints entre plaques a été correctement traitée selon la technique décrite en 5.3.1 et que les têtes de vis ont été recouvertes d'une couche d'enduit PREGYDECO PE ou d'enduit PREGYDECO.

Dans le cas de l'emploi de l'enduit PREGYDECO PE, la couche d'enduit de collage de la bande doit être sèche (temps de redoublement : 24 h minimum, local ventilé) avant de recevoir la couche de finition en enduit PREGYDECO PE.

Dans le cas de l'emploi de l'enduit PREGYDECO (2h30 ou 4h), la couche d'enduit de collage de la bande doit être dure (temps de redoublement : 4h pour l'enduit PREGYDECO 2h30 et 12h pour l'enduit PREGYDECO 4h) avant de recevoir la couche de finition en enduit PREGYDECO.

b) Application de l'enduit en couche de finition des joints

L'enduit est appliqué et lissé au couteau et plâtroir en couche pelliculaire de finition. Cette couche doit déborder de 2 à 5 cm par rapport à la couche précédente d'enduit.

Les joints d'angles et les têtes de vis sont également recouverts par une couche d'enduit de finition.

6. Application des revêtements de finition

L'application des revêtements de finition ne peut être envisagée qu'après 7 jours minimum de séchage des joints en ambiance naturelle.

Si nécessaire une opération de ponçage peut être effectuée après séchage des joints. Cette opération, doit être effectuée avec un papier abrasif à grain très fin (type P180- P200).

6.1 Peinture

Les travaux de finition sont effectués conformément à la norme NF P 74-201 référence DTU 59-1, sauf en ce qui concerne la couche d'impression exigée pour les états de finition A, B ou C dont on peut se dispenser ici compte tenu de l'homogénéité d'aspect et de comportement entre les plaques de parement DECO et le joint traité à l'enduit PREGYDECO PE ou Enduit PREGYDECO 2h30 ou 4h.

Dans le cas de finition par peinture de type laque mate ou brillante les préparations spéciales requises pour ce type de finition doivent être respectées (cet état de finition spécifique ne s'exécute sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché - cf. art. 3.2 b de la norme NF P 74-201-2 - référence DTU 59-1 - CCS).

6.2 Papier peint

Comme pour la peinture, la couche d'impression avant encollage n'est pas nécessaire avec l'utilisation des plaques de parement DECO,

associées à l'enduit PREGYDECO PE ou à l'enduit PREGYDECO dans une des deux variantes : 2h30 - 4h.

6.3 Finition par revêtement céramique collé

Pour les revêtements céramiques collés, on se reportera aux articles concernés du Document Technique d'Application Système PREGYDRO pour locaux EB+ collectifs n°9/16-1048.

6.4 Revêtements plastiques

Pour les revêtements plastiques, on se reportera aux articles concernés des Documents Techniques d'Applications Système PREGYDRO pour locaux EB+ privatifs n° 9/11-924 et Système PREGYDRO pour locaux EB+ collectifs n°9/16-1048.

7. Assistance technique

ETEX France Building Performance s'engage à fournir les conseils et assistance nécessaires aux entreprises de pose qui les solliciteront.

SINIAT Conseil-Pro

Tél : 0 825 000 013

Fax : 04 32 44 40 45

E-mail : conseilpro@sinia.com

Internet : <http://www.sinia.com>

B. Résultats expérimentaux

1. Réaction au feu des plaques

Qualité plaques	12.5	18	25 S
PREGYPLAC DECO	A2s1d0 (1)	A2s1d0 (1)	
PREGYDRO DECO	A2s1d0 (1)	A2s1d0 (1)	
PREGYTWIN DECO et HYDRO DECO		-	A2s1d0
SYNIA DECO 2x2 BA13	A2s1d0 (1)	-	-

(1) PV CSTB RA04-0589

2. Caractérisation des enduits Déco

Les enduits PREGYDECO dans les deux variantes ont fait l'objet d'essais et de rapport d'essais du CSTB.

3. Aptitude à l'application de revêtements de finition

Des essais de tenue des différents revêtements ont été réalisés :

- Peinture glycérophtalique (avec et sans enduit de peintre)
- Peinture acrylique satiné (avec et sans enduit de peintre)
- Projection de gouttelette (avec et sans enduit de peintre)
- Papier peint classique
- Papier peint vinylique

Ces essais ont porté sur l'aspect, l'adhérence, l'aptitude au détapissage et la tenue aux ultra violet et sont résumés dans le rapport d'essai IREF N° 04/2-085-L20/2.

Des essais d'adhérence de revêtements céramiques ont été réalisés et sont résumés dans le rapport d'essai n° 36562 du CSTB.

C. Références

1. Données environnementales et sanitaires³

Les plaques PREGYPLAC DECO BA13 et SYNIA DECO 2x2BA13 font l'objet de Déclaration Environnementale Produit (DEP) conforme à la norme NF EN 15804 + A1 et XP P01-064/CN. Ces DEP (ou FDES) ont fait l'objet d'une vérification par tierce partie et sont consultables sur le site : www.declaration-environnementale.gouv.fr.

2. Autres références

Plusieurs millions de m² de réalisation ont été effectuées depuis le début de la commercialisation des plaques de type DECO.

³ Non examiné par le groupe spécialisé dans le cadre de cet avis